

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu sommaire de la séance du 28 février 2017

Le Conseil Municipal décide :

1. D'approuver le recrutement d'agents non titulaires pour l'exercice 2017.
2. D'approuver la modification du tableau des effectifs du personnel.
3. D'approuver la convention entre la Ville de La Grande Motte et l'Amicale du Personnel Communal :
 - d'autoriser Monsieur le Maire à la signer,
 - d'attribuer le solde de la subvention, qui s'élève à 23.000 euros, soit un montant total de subvention de 38.000 euros, à l'Amicale du Personnel Communal pour l'organisation des actions à destination des employés de la ville en 2017
4. D'approuver le Plan de réception et de traitement des déchets d'exploitation des ports de plaisance.
5. D'approuver la prise en charge des dépenses pour l'accueil, le personnel et l'animation de l'Office de Tourisme 2017.
6. D'approuver le Budget Primitif 2017 du Budget Principal de la Ville.
7. D'approuver le Budget Primitif 2017 du Budget annexe des Equipements Sportifs et Parkings Payants.
8. D'approuver le Budget Primitif 2017 du Palais des Congrès -
9. D'approuver le Budget Primitif 2017 des Ports de Plaisance.
10. D'approuver le Budget Primitif 2017 de l'Office Municipal de Tourisme.
11. D'approuver le Budget Primitif 2017 du Budget Annexe de l'Office de Tourisme – Gestion du Palais des Congrès.

- 12.** D'approuver le Budget Primitif 2017 du Budget Annexe de l'Office de Tourisme – Gestion de la boutique OM.

Vu pour être affiché le 9 mars 2017, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à La Grande Motte, le 2 mars 2017

*Pour le Maire et par délégation,
Le 1^{er} Adjoint,*

Jean-Michel LAUNAY